

Objet :



LETTRET, le

28 Juillet 2004

Monsieur X.. Y..
Les clots
05130 LETTRET

Objet : Travaux des clots

Monsieur,

Suite à votre courrier reçu le 20 juillet, je viens d'avoir la confirmation que l'intelligence n'occupe que peu de place dans votre cerveau face à la bêtise et la méchanceté.

Cela étant dit, j'accepte bien évidemment qu'une enquête soit menée quant au choix d'une ou des entreprises retenues par la CCTB, qui a les compétences pour tous les travaux d'eau potable et d'eaux usées sur le territoire de la Communauté de Communes (et non la commune), ainsi qu'une enquête sur la faisabilité du réseau d'eaux usées qui ne peut être réalisé sur le chemin communal du fait de son altimétrie par rapport aux maisons à raccorder.

Je vais donc demander à Monsieur le Préfet d'aller dans votre sens afin que tout soit clair.

D'autre part, je vous informe qu'à mon retour de vacances, j'envisage de porter à la connaissance du Tribunal vos propos diffamatoires, car je ne peux tolérer que de telles accusations soient tenues à mon égard.

J'en profite pour vous informer que depuis mon entrée dans la vie active, j'ai toujours travaillé dans des sociétés privées, sociétés qui participent à l'enrichissement de notre pays, et je crois savoir que cela n'a pas toujours été votre cas.

La polémique étant pour ma part terminée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire



Jean-Michel PORTIGLIATTI